



N° de résolution  
ou annotation

2021-03-37

Formules d'Affaires CCL (418) 688-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021, tenue à 20h00, à huis clos (COVID-19) à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, messieurs Marcel Mainville, Réjean Lévesque, M. Fernand Landry et Rodrigue Morneau, conseillers, ainsi que Mme Chantal Mainville, conseillère. Mme Marie-Ève Garand, conseillère était présente en vidéoconférence.

Étaient également présentes : Mme Marie-Ève Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe.

Était absente : Mme Huguette Audet, directrice générale.

### **1.0 Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h27, présidée par M. Léo Plourde, maire.

### **2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de février 2021
- 4.0 Correspondance
- 5.0 Trésorerie
  - 5.1 Dépenses de février 2021
- 6.0 Rapport des comités
  - 6.1 Représentant municipal au C.A. du Club Nautique Lac Abitibi
- 7.0 Service de sécurité incendie
  - 7.1 Adoption du rapport annuel 2020
  - 7.2 Service de désincarcération (SSI)
- 8.0 Ressources humaines
  - 8.1 Questionnaire sur les informations relatives aux apparentés
  - 8.2 Avis de démission de la Directrice générale et appel de candidature pour le poste de direction générale
- 9.0 Réseau routier
  - 9.1 Contrat nivelage estival
  - 9.2 Demande du Club Nautique Lac Abitibi au MTQ
- 10.0 Politique familiale et Municipalité amie des aînés
  - 10.1 Nomination du comité de pilotage (MADA)
  - 10.2 Nomination du comité de pilotage de la politique familiale
- 11.0 Vente de bouleau
- 12.0 Bail gravière
- 13.0 Période de questions
- 14.0 Sujets divers
  - 14.1 Réparation de la chaudière à l'huile
  - 14.2 PAFI-O
- 15.0 Levée de la séance



2021-03-38  
de résolution  
ou annotation

2021-03-39

2021-03-40

2021-03-41

### **3.0 Adoption procès-verbal de février 2021 ;**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2021, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

### **4.0 Correspondance;**

M. Léo Plourde, maire, fait état de la correspondance pertinente.

### **5.0 Trésorerie;**

#### **5.1 Dépenses de février 2021 ;**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

#### **Pour la municipalité :**

Liste des comptes à payer de février 2021 au montant de : 49 893,06 \$

#### **Pour le camping municipal :**

Liste des comptes à payer février 2021 au montant de : 3 171,93 \$

**Salaires nets de février 2021 : 7 080,94 \$**

### **6.0 Rapports des Comités**

#### **6.1 Nomination d'un représentant municipal au Conseil d'Administration du Club nautique Lac Abitibi**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par Mme Chantal Mainville et résolu à la majorité des conseillers, que la municipalité mandate M. Marcel Mainville comme représentant municipal au Conseil d'Administration du Club nautique Lac Abitibi.

### **7.0 Service de Sécurité incendie**

#### **7.1 Adoption du rapport annuel 2020**

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel d'incendie 2020.

#### **7.2 Entente relative à la fourniture du service de désincarcération**

ATTENDU QUE la Ville de La Sarre et la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon offrent le service de désincarcération par l'intermédiaire de leur service de sécurité incendie (SSI);

ATTENDU QUE le principe étant que le service est offert par le SSI le plus près du lieu de l'incident;



2021-03-42

N° de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QUE** le nouveau découpage permet d'atteindre plus rapidement le lieu de l'incident;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Rodrigue Morneau et unanimement résolu que la municipalité de Roquemaure approuve la carte « Désincarcération » du 19 avril 2016.

Ladite carte « Désincarcération » est annexée pour faire partie intégrante de la présente résolution.

### 8.0 Ressources humaines

#### 8.1 Questionnaire sur les informations relatives aux apparentés;

M. Marcel Mainville, M. Rodrigue Morneau et M. Réjean Lévesque, conseillers, ainsi que Mme Chantal Mainville conseillère et Mme Marie-Ève Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe ont déposé devant le conseil leur formulaire sur les informations relatives aux apparentés. Mme Marie-Ève Garand, conseillère et M. Léo Plourde, maire nous ferons parvenir leur copie sous peu.

#### 8.2 Avis de démission de la Directrice générale et appel de candidature pour le poste de direction générale;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une lettre de démission de la part de Mme Huguette Audet en date du 8 mars 2021 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit retourner en appel de candidature pour combler le poste de direction générale

**EN CONSEQUENCE** il est proposé par M. Fernand Landry, secondé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Ève Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe, à faire un troisième affichage selon les mêmes conditions pour le poste de direction générale.

### 9.0 Réseau routier

#### 9.1 Contrat de nivelage estival 2021

Il est proposé par M. Marcel Mainville, secondé par Mme Chantal Mainville et résolu à la majorité d'accepter le contrat de nivelage estival 2021 selon ce qui suit :

Les travaux prescrits dans le présent contrat s'étendent sur une période de 6 mois, soit du 1er mai au 31 octobre, à moins qu'un avis écrit de l'une ou l'autre partie soit signifié par lettre recommandée, à l'autre partie, au moins deux mois à l'avance.

Les travaux prévus dans le présent contrat débuteront en mai, selon le calendrier fixé par le MAÎTRE D'OUVRAGE. Voici le tableau des travaux à effectuer :

	Nombre de kilomètres	Nombre de grattages
Rang 1 Est	7.9 km	6 (une fois par mois)
Rang 2 et 3 Ouest	6.94 km	9 (une fois au trois semaines)
Rang 4 et 5 Est	3.9 km	9 (une fois au trois semaines)
Rang 10 Hébecourt	8.5 km	1 (mise en forme)



Rang 1 Est	18.74 km	1 (mise en forme au printemps)
Rang 2 et 3 Ouest		
Rang 4 et 5 Est		

N° de résolution  
ou annotation

\*Des frais de 120 \$ seront ajoutés pour chaque déplacement de la niveleuse pour le rang 4 et 5 Est.

En ajout à ces travaux, des interventions additionnelles relatives au nivelage peuvent être demandées par la municipalité, au même taux (kilomètre nivelé).

### 9.2 Demande du Club Nautique Lac Abitibi au MTQ

**Attendu Que** la municipalité a reçu en copie conforme une lettre du Club Nautique du Lac Abitibi adressée au ministère des Transports indiquant les impacts négatifs reliés à la fermeture de la route centrale pour les plaisanciers et pour le club lui-même.

2021-03-45

**En Conséquence** il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, secondée par M. Marcel Mainville de profiter de cet élan pour réitérer une demande écrite au ministère des Transports, soit pour l'installation d'une dalle de béton sur le ponceau de la route centrale pour permettre aux véhicules d'y circuler en attendant la réparation de celui-ci.

### 10.0 Politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA)

#### 10.1 Nomination du comité de pilotage (MADA)

2021-03-46

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Roquemaure s'est positionné en faveur de l'élaboration d'une démarche MADA ;

**ATTENDU QUE** monsieur Fernand Landry, conseiller municipal, a été désigné à titre de responsable de la question « Aînés » au sein du conseil et qu'à ce titre, il assumera la présidence du comité de pilotage de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** ledit comité de pilotage se verra confier le mandat d'élaborer la politique et le plan d'action MADA ;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Réjean Lévesque et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage de la démarche MADA soit : messieurs Marcel Mainville et Robert Tailleux.

#### 10.2 Nomination du comité de pilotage de la politique familiale

2021-03-47

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Roquemaure s'est positionné en faveur de l'élaboration d'une démarche pour la mise à jour de la politique familiale ;

**ATTENDU QUE** monsieur Fernand Landry, conseiller municipal, a été désigné à titre de responsable de la question « Politique familiale » au sein du conseil et qu'à ce titre, il assumera la présidence du comité de pilotage de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** ledit comité de pilotage se verra confier le mandat d'élaborer la politique familiale et son plan d'action ;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage pour la mise à jour de la politique familiale soit : mesdames France Pelletier et Marie-Ève Isabelle.



N° de résolution  
ou annotation

2021-03-48

### 11.0 Vente de bouleau;

**Attendu Que** la municipalité a reçu une offre de M. Sylvain Thibodeau de Groupement Forestier Coopératif Abitibi pour la vente des voyages de bouleau supplémentaires au montant de 1 100\$ par voyage à M. Claude Régimbald ;

**Attendu Que** cette option est la plus avantageuse pour la municipalité puisque qu'un revenu de 400\$ par voyage reviendra à la municipalité ;

**Attendu Que** tous les citoyens, ayant fait une demande d'achat de bouleau, ont reçu un voyage ;

**En Conséquence** il est proposé par M. Marcel Mainville, secondé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Sylvain Thibodeau pour la vente du restant des voyages de bouleau au montant de 1 100\$ par voyage à M. Claude Régimbald.

2021-03-49

### 12.0 Bail gravière

M. Léo Plourde, maire, se retire de la décision.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'appuyer la démarche de *Jean-Guy Roy entrepreneur Inc.* pour l'obtention d'un bail non exclusif auprès du ministère des Ressources naturelles et des mines, pour le banc de gravier situé sur le lot 5 canton Hébertouville de la municipalité.

### 13.0 Période de question

### 14.0 Sujets divers

#### 14.1 Réparation de la chaudière à l'huile;

Le sujet est reporté en attendant de trouver une subvention qui pourrait nous aider à financer le remplacement de la chaudière à l'huile.

#### 14.2 Plan PAFI-O ;

2021-03-50

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Groupement Forestier Coopératif Abitibi au montant de 1 950\$ pour l'élaboration du plan d'aménagement forestier opérationnel complet (PAFI-O) 2020-2025.

### 15.0 Levée de la séance

2021-03-51

À 21h44, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau demande la levée de la séance, secondé par M. Fernand Landry.

ADOPTÉ.

Marie-Eve Isabelle  
Secrétaire-trésorière adjointe

Léo Plourde  
Maire



N° de résolution  
ou annotation

2021-04-52

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021, tenue à 20 h 00, à huit clos (COVID-19) à la salle municipale de Roquemaure.

Présence :

M. Léo Plourde, maire  
M. Réjean Lévesque, conseiller  
M. Rodrigue Morneau, conseiller  
Mme Marie-Ève Garant, conseillère en vidéoconférence  
M. Marcel Mainville, conseiller  
M. Fernand Landry, conseiller  
Mme Chantal Mainville, conseillère

Était également présente Mme Marie-Ève Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe.

**1. Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20 h 32, présidée par M. Léo Plourde, maire.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "Sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021
- 4.0 Correspondance
- 5.0 Trésorerie
  - 5.1 Dépenses du mars 2021;
  - 5.2 Frais de déplacement;
- 6.0 Rapport des comités
  - 6.1 Comité de gérance
- 7.0 Ressources humaines
  - 7.1 Entente intermunicipale demande inspecteur municipal;
  - 7.2 Salaire secrétaire-trésorière adjointe;
  - 7.3 Affichage poste de direction générale;
  - 7.4 Affichage poste animateur camp de jour;
- 8.0 Demande de permis de gestion de la faune – Démantèlement de barrage de castor;
- 9.0 Réseau routier
  - 9.1 RIRL;
  - 9.2 Commande abat poussière;
  - 9.3 PPA-CE;
- 10.0 Foresterie
  - 10.1 Demande aide financière MRC-Fonds de mise en valeur des lots intra;
- 11.0 Commande des fleurs municipales;
- 12.0 Procédure de ventes pour non-paiement de taxes;
- 13.0 Période de questions;
- 14.0 Sujets divers;
  - 14.1 Demande de citoyen asphalte froide;
  - 14.2 Demande de commandite;
- 15.0 Levée de la séance.

**3.0 Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 8 mars 2021, a lecture en est dispensée;